

Mémo soins écoresponsables

Agir pour éviter le gaspillage des produits de santé : soutenir la juste dispensation pour éviter les médicaments non utilisés

Novembre 2024

OBJECTIFS

- Réduire le gaspillage des produits de santé en évitant de dispenser les médicaments prescrits qui ne seront pas utilisés par les patients.
- Réduire l'empreinte carbone imputable aux médicaments.
- Améliorer l'efficacité et la robustesse du système de santé par une meilleure coordination entre professionnels de santé.
- Limiter les risques d'une automédication iatrogène.

 Réduction de l'impact carbone, du gaspillage des ressources et des pollutions potentiellement liés à des médicaments

 Réduction des risques d'automédication inappropriée et iatrogène. Amélioration de l'adhérence au traitement et de l'observance du patient.

ENJEUX

Un médicament dispensé doit être un produit utilisé !

Les prescriptions médicamenteuses peuvent contenir des traitements à utiliser « en cas de besoin », en plus des médicaments dont la prise est nécessaire régulièrement. A titre d'exemple, l'on peut citer des antalgiques de palier 1, des laxatifs, des pansements digestifs ou encore des crèmes hydratantes. Ces médicaments « si besoin » sont susceptibles de ne pas être utilisés et d'être stockés par les patients à leur domicile. Ils finissent alors jetés, ou peuvent également conduire à un mésusage si utilisé à distance de la problématique ayant conduit à la prescription initiale.

En 2022, le volume de médicaments collectés pour incinération dans les pharmacies d'officine dans le cadre du programme cyclamed avoisine les 9 500 tonnes sur un volume total estimé de près de 13 500 tonnes (taux de collecte de 70%)¹. L'expérimentation anglaise « Show me your meds », systématisant la demande au patient par l'infirmier au domicile de lui montrer ses médicaments, a permis de détecter des mauvais usages de médicaments prescrits² ; le gaspillage de médicament était évalué à 1 693 kg d'émissions de CO₂, soit l'équivalent d'un vol aller-retour de Londres à New York. Cet exemple illustre l'importance de renforcer le rôle des infirmiers dans l'éducation et l'évaluation des besoins du patient.

L'action proposée consiste à **mettre en place une organisation afin d'éviter la dispensation de médicaments injustifiée au patient compte tenu de ses besoins et des stocks présents au domicile et ainsi réduire le gaspillage**. Travailler en mode d'exercice coordonné, dans une MSP ou un CDS, constitue un cadre idéal pour agir sur ces délivrances évitables en impliquant différentes professions telles que médecins, infirmiers, pharmaciens³ tout en vérifiant l'adhérence au traitement des patients.

EN PRATIQUE



Proposer une réunion de concertation pluri professionnelle pour :

Harmoniser les pratiques autour de la prescription médicale : par exemple, s'accorder sur l'inscription de la mention « ne pas délivrer » (NPD) pour indiquer les médicaments que le patient a déjà en stock au domicile après évaluation par l'infirmier;

Faire connaître la nouvelle organisation aux professionnels concernés (médecins, infirmiers, pharmaciens).

Rédiger un protocole pluri professionnel pour sécuriser la nouvelle organisation mise en place au sein de la structure d'exercice coordonné⁴.

Utiliser le système d'information partagé pour faciliter la transmission d'information, aux professionnels prescripteurs notamment, en temps réel.

Vérifier l'accord des patients vis-à-vis de cette démarche écoresponsable.

Réévaluer l'intégration de la procédure et les besoins de l'équipe via des temps d'échange réguliers.

1 mois.

Le stockage à domicile par « anticipation » de pénurie de médicaments en officine n'est pas le bon réflexe : orienter vos patients vers leur pharmacien si besoin !

Informers les patients sur le bon usage des médicaments pour leur santé, pour la protection des écosystèmes, pour l'équilibre des fonds publics.

Harmoniser et sécuriser l'organisation par un protocole diffusé via le système d'information partagé de la structure.

EXEMPLES



ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

des professionnels (infirmiers, médecin généraliste, etc)



SUIVI QUALITATIF ET QUANTITATIF DES PRODUITS NON DÉLIVRÉS

type (classe thérapeutique), volumes



ESTIMATION DES ÉCONOMIES GÉNÉRÉE :

- xx euros



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE XX CO₂e

calculé ainsi⁵ : Montant des économies générées * facteur d'émission monétaire pour les médicaments
 $= x \text{ €} * 315 \text{ kgCO}_2\text{e/k€} = \text{xx CO}_2\text{e}$



FAUSSES BONNES IDÉES !

Toute distribution et toute mise à disposition des médicaments non utilisés sont interdites à ce jour compte tenu de la réglementation en vigueur (article L. 4211-2 du CSP). Des expérimentations sont actuellement en cours et restreintes aux établissements de santé.



POUR EN SAVOIR PLUS

1 <https://www.cyclamed.org/> 2 <https://pharmaceutical-journal.com/article/opinion/how-me-your-meds-please-the-impact-of-home-based-medicines-assessments> 3 <https://anap.fr/s/bibliotheque-idee-recueil-detaille?recordId=a06Jv00000EpZeolAF&ideeName=arreter-de-delivrer-les-medicaments-prescrits-et-non-utilises-a-la-msp-d-urfe> 4 https://has-sante.fr/plugins/ModuleXitiKLEE/types/FileDocument/doXiti.jsp?id=c_2033016 5 ADEME, [Base Empreinte](#)



LA COLLECTION « MÉMO SOINS ÉCORESPONSABLES »

Un soin écoresponsable est un soin qui, à qualité et sécurité égales, est moins impactant pour l'environnement. L'Assurance Maladie, par la diffusion de mémo simples et pratiques, souhaite soutenir les professionnels de santé dans cette transition écologique en santé.